

---

# Les Différents Systèmes Comptables Internationaux et leurs apports à la Qualité de l'Information Financière

The Different International Accounting Systems and their Contributions to the Quality of Financial Information.

Amel BENYEKHLIF\*

Université d'Alger 3

[a.benyekhlef@yahoo.fr](mailto:a.benyekhlef@yahoo.fr)

Date de soumission:01/08/2022

Date d'acceptation: 23/08/2022

Date de publication:30/09/2022

---

## Résumé:

Les documents de synthèse les plus importants émis par le Système Comptable sont les Etats Financiers, qui sont la principale source d'information comptable pour les organes de gestion au plan interne et, les investisseurs au plan externe afin de prendre des décisions économiques opportunes, ce qui signifie que ces Etats Financiers ont "un contenu informatif" pouvant être utilisés dans les processus de prise de décision et ce contenu doit être sincère, fiable et pertinent (haute qualité), et pour que ces qualités soient présentes, des méthodes comptables adéquates doivent être mise en œuvre. Sinon, cela donnera des résultats différents entre les faits économiques et les faits financiers (distorsion des faits comptables), ce qui conduit à des résultats biaisés et parfois erronés. L'importance de cette recherche augmente, d'autant plus que chaque pays a son propre Système Comptable. Certains pays ont adopté des Normes Comptables Internationales IAS/IFRS et d'autres pays travaillent laborieusement pour adapter leurs systèmes comptables à ces normes. Toutes ces actions œuvrent dans le but d'harmoniser le langage comptable et de favoriser une lecture unifiée des Etats Financiers.

**Mots clés:** Système comptable, Normes comptables, harmonisation internationale, système anglo-saxon, système continental-européen.

**Codes de classification Jel:** M41,M48.

## Abstract:

The most important summary documents issued by the Accounting System are the Financial Statements, which are the main source of accounting information for internal management bodies and external investors in order to take economic decisions, which means that these Financial Statements have "informative content" that can be used in decision-making processes and this content must be sincere, reliable and relevant (high quality), and for these qualities to be present, adequate accounting methods must be implemented. Otherwise, it will give different results between economic facts and financial facts (distortion of accounting facts), which leads to biased and sometimes erroneous results. The importance of this research increases, especially since each country has its own accounting system. Some countries have adopted International Accounting Standards IAS/IFRS and other countries are working hard to adapt their accounting systems to these standards. All these actions work with the aim of harmonizing the accounting language and promoting a unified reading of the Financial Statements.

**Keywords:** Accounting system, Accounting standards, international harmonization, Anglo-Saxon system, European continental system.

**Jel Classification Codes:** M41,M48.

---

\* Auteur correspondant.

# Les Différents Systèmes Comptables Internationaux et leurs apports à la Qualité de l'Information Financière

---

## Introduction:

Jusqu'à un passé récent, il existait peu d'études comparatives des différents systèmes comptables de chaque pays, mais la situation a changé depuis le milieu des années quatre-vingt avec l'émergence d'un ensemble de publications telles que " European Financial Report Series (Routledge) " qui consacre un ouvrage sur chaque pays de l'Union européenne. Il en est de même des quatre plus grands cabinets d'audit internationaux- Big Four - , en particulier le cabinet KPMG, qui dispose de filiales dans divers pays, Il a pris sous sa responsabilité l'émission des guides pour chaque pays dans lequel il est présent, pour les quels il présente une description complète et détaillée de tous les aspects qui s'y rapportent, en commençant par l'histoire du pays, sa situation géographique et sa densité de population jusqu'à sa situation actuelle sur tous les niveaux (économique, politique, éducatif, sanitaire, social, etc.) comme c'est le cas pour l'Algérie . Ce guide est mis à jour pratiquement chaque année, et il est mis à la disposition des entreprises multinationales et des investisseurs étrangers souhaitant pénétrer les marchés de ces pays. Cependant, il faut admettre que la philosophie comptable non anglophone est encore rare. Par conséquent, nous espérons que cette réflexion présentée dans ce document de recherche contribuera à fournir des informations utiles.

Il n'y a aucun doute que la production d'informations comptables et financières fiable, compréhensibles et de haute qualité contribuera à l'efficacité de la prise de décision. Le contenu de l'information comptable dépend dans une large mesure de la nature des outils et méthodes comptables ainsi que certains concepts et principes, qui à leur tour représentent le système comptable.

Et comme il existe un ensemble de systèmes comptables, les informations comptables et financières seront donc différentes d'un système à l'autre.

Par conséquent, l'incompréhension de l'information comptable conduit à des décisions inappropriées, sachant que l'information comptable en soi n'est pas un objectif, mais plutôt au service du processus décisionnel.

Parmi les classifications les plus importantes des systèmes comptables, nous trouvons deux modèles comptables pionniers adoptés par plusieurs pays, à savoir le modèle américain, qui constitue l'approche anglo-saxonne, ainsi que le modèle français, représentatif de l'approche continentale européenne.

A cet effet, il est clair qu'il existe une différence et une diversité dans les pratiques comptables entre les pays du monde, car chaque pays cherche à adopter un système comptable adapté à ses besoins et à ses conditions économiques, sociales et environnementales. De là, est apparue la nécessité d'étudier les Systèmes comptables à la lumière des efforts visant à réduire les différences entre pays et d'essayer de normaliser la comptabilité internationale à travers des normes standardisées qui encadrent les pratiques comptables.

## 1. Les systèmes comptables et leur impact sur la qualité de l'information comptable :

La comptabilité est un système qui vise à fournir les informations de gestion nécessaires aux décideurs économiques. Ce système est affecté par l'environnement qui l'entoure, ce qui conduit à l'émergence de différents systèmes comptables dans le monde. La revue des réflexions sur les systèmes comptables internationaux montre que les chercheurs ont tenté de classer ces différents systèmes en groupes selon les différences et similitudes dans les pays qui les appliquent, mais l'élément principal de ces études est mettre en exergue la pertinence des informations produites par les différents systèmes comptables.

### 1.1 - La classification des systèmes comptables :

Les études les plus complètes dans ce domaine sont certainement celles de Price Waterhouse Coopers (Pwc). Établies avec l'aide des correspondants locaux de cette firme d'audit, elles offrent une description détaillée des règles comptables de la plupart des pays industrialisés. Chacune de ces études indique la fréquence d'utilisation de plus de 200 méthodes comptables dans chacun des pays examinés. Ces études ont servi de base de données à beaucoup de travaux scientifiques ultérieurs (Raffounier, 1998).

Selon le chercheur " Christopher Nobes ", les principaux motifs derrière le processus de classification des systèmes comptables sont (Lemarchand & Nikitin, 2009) :

- ❖ La nécessité de connaître et de choisir la nature et l'importance des similitudes et des différences entre les pays.
- ❖ Participer au développement de la comptabilité en contribuant à identifier les différences entre les pays et en aidant certains pays à choisir les meilleurs systèmes comptables disponibles.
- ❖ Fournir un outil pédagogique précieux aux enseignants pour maîtriser les spécificités de chaque pays en rapport avec les systèmes comptables disponibles et avec des caractéristiques bien déterminées.
- ❖ Fournir un guide pour les normalisateurs et les membres des organisations comptables professionnelles pour les aider à identifier les systèmes comptables de pays similaires, ce qui leur permettra de surmonter les problèmes auxquels ils sont confrontés et à les prémunir pour l'avenir.

A - La première de ces études est celle du chercheur "Hatfield", qui a été publiée en 1966, où il a fait une étude pratique et simple, mais elle a constitué plus tard la pierre angulaire des études sur la classification des systèmes comptables. Parmi les éléments de différenciation qui ont été utilisés dans cette étude figurent :

- ❖ La nature de l'organisation comptable (publique ou privée);
- ❖ Modalités de présentation de l'information financière;
- ❖ Méthodes et systèmes d'évaluation pour la formation et la qualification des comptables.

# Les Différents Systèmes Comptables Internationaux et leurs apports à la Qualité de l'Information Financière

L'étude a montré l'existence de deux systèmes comptables, l'un anglo-saxon et l'autre continental européen.

**Le tableau suivant montre les caractéristiques fondamentales des deux systèmes**

(Haller & Wallton, 1997)

| Systèmes Comptables                                 | Continental Européen   | Anglo-saxon  |
|---|--|--|
| <b>Environnement économique et social</b>           |  |  |
| <b>Origine du financement</b>                       | Secteur bancaire principalement  | Marchés financiers principalement  |
| <b>Culture</b>                                      | Orientation étatique   | Individualiste   |
| <b>Système juridique</b>                            | Dominé par le droit écrit<br>la loi fournit des règles comptables détaillées   | Dominé par la jurisprudence.<br>Les règles sont élaborées par des organisations.   |
| <b>Système Fiscal</b>                               | Relation étroite entre comptabilité et fiscalité   | La comptabilité est indépendante de la fiscalité.  |
| <b>Objectifs de la comptabilité</b>                 |  |  |
| <b>Utilisateurs principaux des états financiers</b> | Créanciers, autorités fiscales, investisseurs  | Essentiellement les investisseurs.   |
| <b>Principes comptables</b>                         | -Domination du principe de prudence<br>-Influence de la fiscalité sur l'utilité décisionnelle de l'information comptable   | Image fidèle, juste représentation   |
| <b>Etendue de la publication</b>                    | Tendance à une publication limitée   | Tendance à une large publication   |
| <b>Latitude en matière comptable</b>                | Nombre considérable d'options de comptabilisation et d'évaluation  | Peu d'options de comptabilisation et d'évaluation  |
| <b>Calcul du bénéfice</b>                           | Calcul d'un bénéfice portant pourront être distribué:<br>-Principe de prudence<br>-Limite dans la distribution du bénéfice<br>-tendance à la création de réserves latentes | Calcul d'un bénéfice utile à la prise de décision:<br>-Juste représentation, image fidèle<br>-Domination du principe indépendance des exercices<br>-Pas de limite à la distribution du bénéfice<br>-Pas de réserves latentes |
| <b>Relation comptabilité/fiscalité</b>              | Influence réciproque de la comptabilité et de la fiscalité   | Indépendance de la comptabilité de la fiscalité  |
| <b>Exemples de Pays</b>                             | Belgique, Allemagne, France, Grèce, Italie, Japon, Portugal, Suisse  | Australie, Royaume-Uni, Canada, Irlande, Pays Bas, Etats-Unis, nouvelle Zélande, Singapour   |

Source : Axel Haller et Peter Walton – Différences nationales et harmonisation comptable – in Comptabilité Internationale – Vuibert – Paris – 1997 – P : 09

B - En 1979, le chercheur "Frank" a analysé les applications comptables et construit son étude sur l'hypothèse que les facteurs environnementaux (relations culturelles, structure économique, commerce international) jouent un rôle important dans le choix du système comptable approprié pour l'État et affectent également son développement.

Le chercheur "Frank" (Nair & Werner, Jul,1980) s'est appuyé dans son étude sur des données dérivées des questionnaires d'une société d'audit internationale "Price Waterhouse Coopers" dans les années 1973 et 1975, qui a permis de tester 147 pratiques comptables dans 38 pays, où la classification a aboutit à quatre principaux modèles comptables :

- ❖ Modèle du Commonwealth, qui regroupe : l'Australie, Royaume Unie, ...
- ❖ Le modèle latino-américain, qui regroupe : l'Argentine , Pérou, ...
- ❖ Le modèle du continent européen, qui regroupe : France, Espagne, Italie, ...
- ❖ Modèle américain, qui regroupe : Canada, USA, Japan, ....

C - Parmi les classifications modernes des systèmes comptables, l'étude présentée par le chercheur "Christopher Nobes" en 1983, qui s'est appuyée sur le classement des pays selon une orientation Macro ou Micro économique (Lemarchand & Nikitin, 2009).

Elle propose une vision hiérarchisée des systèmes comptables des principaux pays industrialisés. L'auteur a voulu établir une classification sur le modèle de celles en usage en biologie. Il distingue ainsi plusieurs niveaux de classification (classes, sous-classes, familles et espèces) auxquels sont rattachés différents pays. Cette classification ne résulte pas de l'observation des pratiques réelles des entreprises; elle est basée sur la connaissance que l'auteur avait des systèmes comptables dans le monde. Nobes a en fait combiné diverses classifications et son modèle distingue deux grands ensembles de pays: un groupe à orientation "micro-économique" et un autre marqué par une orientation macro-économique et une tendance à l'uniformisation. Plusieurs facteurs permettent de distinguer les deux tel que: l'objectif de la comptabilité, ses principaux utilisateurs, l'influence de la fiscalité et l'importance accordée au principe de prudence.

Malgré une volonté de rationalisation, l'approche de Nobes implique une grande part de jugement personnel. Conscient de cette faiblesse, l'auteur s'est efforcé de tester empiriquement son modèle à partir de lectures, d'interviews et de visites à l'étranger, il a identifié 9 facteurs qui, selon lui, caractérisent le système comptable d'un pays. Il a ensuite noté les différents États sur chacun de ces critères et soumis ces notes à divers traitements statistiques plus ou moins sophistiqués (totalisation des différences, totalisation des carrés des différences, analyse typologique basée sur les proximités). Les résultats confirment le bien-fondé de la séparation "micro / macro" et de la classification en quatre groupes. Le modèle de Nobes a été développé au début des années 80, Depuis, Doupnik et Salter (1993) l'ont testé à l'aide de données plus récentes. Leurs résultats confirment la validité du modèle et sa remarquable stabilité dans le temps (Raffounier, 2009).

Cette classification est considérée comme la plus logique et conforme à la réalité. Malheureusement, toutes les études relatives à la classification des systèmes comptables au niveau international excluent en général

# Les Différents Systèmes Comptables Internationaux et leurs apports à la Qualité de l'Information Financière

les pays arabes, mais ces études peuvent aider les pays arabes à choisir l'un de ces systèmes et de l'adapter à leur environnement socio-économique.

L'objectif principal de tout système comptable, quelle que soit sa nature, est d'obtenir une information financière qui possède des caractéristiques de pertinence et de haute qualité, et l'identification de ces caractéristiques repose sur la finalité de celle-ci et selon ses utilisateurs à l'intérieur et à l'extérieur de l'entité. Car l'information comptable a un caractère juridique pour le public, alors qu'elle acquiert le caractère décisionnel pour les gestionnaires en l'aidant à évaluer les événements passés, présents et futurs.

## 1.2 – La qualité de l'information comptable.

L'information financière comptable tire sa valeur de son impact sur les décisions d'une part, et d'autre part, l'information est obtenue à un certain coût, donc si cette information ne conduit pas à améliorer ou à affecter la décision, cette information aura une valeur négative.

Pour que l'information comptable joue efficacement son rôle dans le processus décisionnel (Richard, 2006), en assistant les utilisateurs dans l'accomplissement des tâches qui leur sont confiées et en prenant des décisions rationnelles pour exercer les fonctions, elle doit disposer d'un cahier des charges qui peut être explicité comme suit :

| Finalité                  | Externe   | Interne  |
|---------------------------|---|--|
| Usage                     | Analyse financière et patrimoniale  | Analyse de gestion   |
| <b>Qualité</b>            | Expression chiffrée du patrimoine, de l'activité et des résultats de l'entreprise selon les principes de sincérité, de régularité et d'image fidèle   | Traduction la plus représentative possible de la réalité économique par un degré élevé de pertinence   |
| <b>Nature des données</b> | Essentiellement quantitatives (sous forme de données chiffrées), historiques (à l'exception des données prévisionnelles imposées par la loi du 1 <sup>er</sup> Mars 1984) et synthétiques   | De nature très variée (quantitative, qualitative, etc.)<br>A la fois historiques et prévisionnelles (budget) comme synthétiques et détaillées (analytique)             |
| <b>Diffusion</b>          | Information réglementée à diffusion importante (actionnaires, partenaires extérieurs, etc.) accessible à un large public (dépôt des comptes annuels au greffe du Tribunal de commerce).   | Information de gestion voire stratégique réservée à l'usage interne et diffusée sélectivement auprès des opérationnels, de la direction, des salariés suivant les cas. |
| <b>Normalisation</b>      | Cadre réglementaire très marqué comprenant un plan de comptes codifié, des principes et des normes comptables.  | Pas de référentiel spécifique, libre choix laissé à l'entreprise en matière de normalisation interne.  |
| <b>Comparabilité</b>      | Comparabilité temporelle assurée par le principe de la permanence des méthodes. Comparabilité inter-entreprise délicate en raison de la diversité des référentiels de normes comptables (US Gaap, IAS, etc.) et des options qu'elles comptent. (harmonisation de certains référentiels en cours). | Comparable d'une année sur l'autre (temps), et d'une entreprise à une autre (espace) au sein du même groupe.   |
| <b>Fréquence</b>          | Essentiellement fréquence annuelle et semestrielle dans des délais réglementaires.  | Fréquence au minimum mensuelle dans des délais courts  |

Source : Eric Tort – Organisation et management des systèmes comptables- Dunod Paris 2003 P : 08

Les principaux utilisateurs d'informations financières et comptables peuvent être identifiés dans les catégories suivantes :

- ❖ **Direction et membres du conseil d'administration** : Son objectif principal est d'obtenir des informations qui leur permettent d'examiner les performances et d'évaluer le processus d'élaboration des rapports sur les opérations financières complexes, en plus de prendre des décisions affectant les orientations futures de l'entreprise.
- ❖ **Actionnaires** : Ils cherchent à obtenir des informations qui leur permettent de responsabiliser la direction et les employés et de prendre des décisions relatives à l'augmentation, la diminution ou le maintien du ratio de rentabilité actuel.
- ❖ **Obligataires existants et potentiels** : Ils ont besoin d'informations pour les aider à évaluer le degré de risque de l'entreprise et sa capacité à faire face à ses dettes.
- ❖ **Employés et syndicats** : ils ont besoin d'informations leur permettant d'estimer la rentabilité, d'estimer les salaires futurs et de négocier des accords d'intéressement.
- ❖ **Clients, fournisseurs et concurrents** : Ces tiers ont besoin d'informations leur permettant d'évaluer la continuité des engagements de l'entreprise en tant que soumissionnaire de biens et services, ou en tant que consommateur de biens et services, et d'évaluer la compétitivité de l'entreprise.
- ❖ **Créanciers et banques** : Cette catégorie a besoin d'informations pour l'aider à déterminer dans quelle mesure des crédits peuvent être accordés à l'établissement et pour aider à déterminer le montant et les conditions du crédit.
- ❖ **Économistes et chercheurs scientifiques** : ils ont besoin d'informations qui les aident à évaluer les effets sur les politiques économiques, sur les décisions de politique publique, et d'aider à la recherche et aux études d'impact.
- ❖ **Acteurs et institutions de protection de l'environnement** : ils ont besoin d'informations pour les aider à évaluer les dommages environnementaux résultant de l'activité de l'entreprise.
- ❖ **Agences gouvernementales** : elles ont besoin d'informations leur permettant d'évaluer le degré de conformité aux lois et règlements, d'atteindre les objectifs de contrôle et de supervision, d'orienter les décisions et de déterminer le revenu imposable (base d'imposition).
- ❖ **Le système judiciaire** : il a besoin d'informations pour l'aider à évaluer la situation financière de l'entreprise en cas de faillite, d'évaluer les actifs nécessaires et aux cas de poursuites judiciaires.

❖ **Les consultants tels que les analystes financiers et les fonds d'investissement** : ils ont besoin d'informations leur permettant d'évaluer la situation financière de l'entreprise et orienter les investisseurs vers les emplois les plus productifs.

❖ **Investisseurs potentiels** :

ils ont besoin d'informations leur permettant de s'assurer de l'opportunité d'investir et de calculer la rentabilité future de leur placement.

## 2. L'origine des différences entre les systèmes comptables :

La comptabilité est une construction théorique qui évolue selon la nature de la société dans laquelle elle s'est constituée et s'est développée. Elle peut aussi être influencée par certains événements et échanges commerciaux et financiers entre pays. Aussi, les règles et les pratiques comptables sont affectées par l'environnement dans lequel elles opèrent, on peut considérer également que les changements socio-économiques et culturels survenus depuis les années soixante du 20<sup>ème</sup> siècle ont eu un impact sur la comptabilité. Cette dernière est déjà confrontée au problème de l'internationalisation de l'information comptable et financière, où la diversité comptable en général est déroutante pour les utilisateurs d'états financiers et est source de difficultés pour les firmes multinationales, et elle pose également des problèmes de consolidation des états financiers de plusieurs filiales au niveau des sociétés mères, pour elles l'obtention d'informations comptables et financière est devenu très coûteuse, impliquant le problème de transparence et l'impossibilité de comparer les informations comptables pour les investisseurs .

Les facteurs susceptibles d'expliquer les différences entre systèmes comptables (Obert, 2003) peuvent être résumés dans les points suivants:

- Le système économique :
  - 1- a. Le type et la nature du système économique et son évolution
  - 1-b. Le mode de financement des Entreprises
  - 1-c. L'activité économique internationale
  - 1-d. La fiscalité
  - 1-e. Le niveau d'Inflation
  - 1-f. Les liens politiques et économiques entre pays
- Le système judiciaire
- Le système politique
- Les facteurs professionnels
- Le système éducatif
- Les facteurs culturels



- La religion

❖ **Le système économique :**

il comprend plusieurs facteurs économiques qui affectent la forme, le contenu et le développement des systèmes comptables dans n'importe quel pays, le plus important de ces facteurs :

- **Le type et la nature du système économique et son évolution :** Les systèmes économiques les plus importants dans le monde sont l'économie de marché et l'économie dirigée, car certains pays en voie de développement adoptent un système hybride constitué de libération économique et de dirigisme par la planification centralisée, ce dernier a tendance à utiliser des indicateurs de planification. Le premier système se caractérise par ses marchés financiers actifs, qui ont un rôle majeur dans l'influence du système comptable à appliquer aux entreprises qui y sont actives, afin de protéger les intérêts des investisseurs. Quant au deuxième système, l'État prend toutes les décisions et mesures nécessaires sans se référer aux mécanismes du marché, afin d'assurer la protection sociales des classes les plus défavorisées (Barbu, 2005).

L'accélération et l'augmentation du niveau du développement économique conduit à l'élaboration de méthodes et de règles comptables plus étoffées pour répondre aux exigences de cet environnement. Alors que les pays économiquement moins développés ont un besoin de systèmes comptables moins complexes.

- **Le mode de financement des Entreprise :** Les sources de financement des entités font partie des facteurs économiques qui influencent le système comptable, les entreprises de taille moyenne largement financées par les banques ou par des emprunts obligataires représentant une part importante des économies des pays d'Europe continentale, c'est ce qui fait que les méthodes et les règles comptables reflètent les engagements et les obligations des créanciers en matière d'application du principe de prudence et de prévoyance dans les transactions. Or dans les pays anglo-saxons, le capital de leurs entreprises est parfois constitué des apports d'investisseurs présents sur les marchés financiers (la bourse), aussi leur système comptable travaille à fournir une information comptable crédible et fiable afin d'encourager entreprises pour accroître la transparence pour attirer de nouveaux investisseurs ou prendre des décisions de réinvestir d'autres fonds, acquisition ou fusion des entreprises ou la constitution d'autres filiales.
- **L'activité économique internationale :** Plus l'activité commerciale internationale augmente davantage dans un pays, plus il est nécessaire d'appliquer des méthodes et principes comptables complexes pour traduire les opérations réalisées en devises étrangères et à la conversion des états financiers des filiales établis dans la monnaie nationale du pays d'accueil. Ce qui pose la problématique la préparation des états financiers consolidés du groupe ou holding ayant des filiales situées dans différents pays du monde.
- **La fiscalité :** La fiscalité influence fortement les pratiques comptables en Europe continentale. Dans ces pays, pour qu'une charge soit fiscalement déductible, il faut généralement qu'elle ait été comptabilisée. Les

## Les Différents Systèmes Comptables Internationaux et leurs apports à la Qualité de l'Information Financière

---

entreprises ont donc tendance à aligner leur comptabilité sur les règles fiscales les plus favorables, En revanche, dans les pays anglo-saxons, le résultat fiscal se calcule, à quelques exceptions près, indépendamment du résultat comptable (Raffounier, 1998).

- **Le niveau d'Inflation :** L'impact de l'inflation se manifeste essentiellement au niveau des méthodes d'évaluation. Les entreprises situées dans des pays qui, structurellement, connaissent une inflation élevée, l'effet cumulé de cette inflation est important sur l'information comptable qui a été préparée sur la base du coût historique, ce qui rend cette information dépourvue de sens à moins que les chiffres ne soient actualisés par l'application de différentes méthodes de réévaluation d'Actifs pour l'élaboration des états financiers
- **Les liens politiques et économiques entre pays :** Les unions et groupements économiques internationaux et régionaux sont un autre facteur affectant les systèmes comptables. L'Union Européenne, le Conseil de Coopération du Golfe et l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine sont parmi les plus grands exemples de ces groupements économiques, qui ont des impacts sur les systèmes comptables pour les membres de ces groupes, qui diffèrent selon le groupe auquel appartient chaque pays. Chaque groupement engage des efforts pour la mise en place des textes de lois et des règlements visant à réduire les différences comptables entre les États membres et à parvenir à une harmonisation comptable entre ces pays.

### ❖ **Le système judiciaire :**

Dans une étude menée par le chercheur Stephen Salter et le chercheur Doupnik S. Timothy en 1992, il s'agit d'examiner la relation entre les systèmes juridiques et les systèmes comptables, car les chercheurs ont conclu qu'il n'est pas possible de séparer les pratiques comptables de l'environnement juridique (Satler, Kang, Gotti, & Doupnik, August 2013).

Le système en vigueur dans tous les pays anglo-saxons c'est le droit coutumier, les lois ne sont pas censées régler tous les problèmes; elles se contentent d'énoncer des principes généraux, laissant aux juges une grande marge d'appréciation dans le règlement des litiges. En revanche l'Europe continentale applique le droit codifié qui se caractérise par une législation particulièrement détaillée qui laisse beaucoup moins de place à l'interprétation des juges.

### ❖ **Le système politique :**

Parmi les influences politiques sur la comptabilité et les pratiques comptables, nous constatons que le processus d'importation et d'adoption des systèmes comptables d'un pays à l'autre se fait non pas en raison de la similitude des environnements, mais en raison des liens politiques forts entre les pays. Le lien politique international le plus important est le colonialisme, comme c'est le cas avec les colonies britanniques comme l'Egypte, la Jordanie, l'Inde .... et les colonies françaises, comme c'est le cas dans les pays d'Afrique du Nord,

comme pour les États-Unis d'Amérique, qui a exporté son système comptable au Japon après la Seconde Guerre mondiale. Il y a aussi des politiques menées par les pays d'Europe de l'Est pour moderniser et adopter des directives européennes dans le but d'adhérer à l'Union européenne, et par conséquent, la dépendance politique entraîne une dépendance comptable.

❖ **Les facteurs professionnels :**

Les chercheurs dans le domaine des professions libérales voient qu'il est impossible d'organiser et de faire progresser une profession si ses praticiens ne sont pas organisés en associations ou organisations professionnelles (gouvernementales ou autre) qui leur fournissent la capacité et l'ambition de contribuer à l'émission et l'élaboration d'un système comptable adapté à leur environnement politique, économique et social dans sa forme et son contenu, et il travaille également à apporter des propositions et des solutions aux problèmes rencontrés sur le terrain, et ce grâce à des professionnels en contrat avec des entités, qu'ils soient nationales ou étrangères, mais il est nécessaire que l'organisation professionnelle et ses membres jouissent d'une indépendance vis-à-vis de l'État et des autres acteurs de la comptabilité .

Une étude menée par le chercheur Watts, a conclu que la taille (nombre d'organisations professionnelles) et la création (l'ancienneté de la profession) du système professionnel de comptabilité représentent deux facteurs qui montrent les différences comptables entre les pays. Il convient également de noter le facteur de force et d'influence des organisations professionnelles sur l'État, où la comptabilité professionnelle est souvent florissante et active dans les pays capitalistes, tandis que son rôle est limité dans les pays socialistes suite à la centralisation de la prise de décision.

❖ **Le système éducatif :**

Il existe un lien direct entre le niveau d'éducation atteint par les citoyens d'un pays et la préparation et la mise en œuvre des systèmes financiers et comptables dans ce pays. Par exemple, en Algérie, lors de la préparation du Plan Comptable National en 1975, les pouvoirs publics se sont efforcés de banaliser de la comptabilité et de réduire les complications et les problèmes de mise en œuvre et de la rendre accessible à tous, il était donc nécessaire de produire un système comptable caractérisé par la simplicité et la facilité d'application et le rendant accessible aux praticiens pendant cette période, en plus d'être conforme à la perception et au niveau des diplômés des établissements d'enseignement professionnels et des universités. C'est ce qu'a affirmé le ministre des Finances lors de son allocution à l'occasion de l'installation officielle du Conseil supérieur de la technique comptable sur les objectifs les plus importants du PCN.

Donc, pour la mise en œuvre d'un système comptable adéquat il faut prendre en considération les caractéristiques du système éducatif, principalement :

- Le taux d'analphabétisme dans la communauté,

## Les Différents Systèmes Comptables Internationaux et leurs apports à la Qualité de l'Information Financière

---

- Le pourcentage de la population qui a accompli ses études primaires, secondaires et universitaires,
- L'orientation du système éducatif (académique, professionnel...),
- Adaptation du système éducatif aux besoins économiques et sociaux de l'État.

### ❖ Les facteurs culturels :

À la fin des années 80, la culture est apparue comme l'un des facteurs environnementaux les plus importants affectant la comptabilité. À cet égard, le psychologue néerlandais Geert Hofstede, selon son étude pratique en 1980, qui comprenait plus de 117 000 questionnaires répartis dans plus de 67 pays, a pu identifier quatre dimensions sur lesquelles repose toute culture, représentées dans :

A- L'individualité : l'individu ne peut compter que sur lui-même (théorie du moi individuel).

B- Distance au pouvoir : Dans quelle mesure peut-on accepter la hiérarchie et la répartition inégale du pouvoir au sein des institutions et des organisations.

C – Aversion pour l'incertitude : le sentiment d'ambiguïté et d'incertitude de la communauté face à l'avenir.

D- Domination masculine : Une société "masculine" privilégie l'accomplissement, l'héroïsme, le succès matériel. A l'opposé, une société "féminine" met l'accent sur les relations sociales, la modestie, la solidarité et la qualité de la vie.

Les mécanismes organisationnels de la comptabilité sont également affectés par la culture nationale (locale), car la différence des cultures se traduit par une différence des systèmes. Ce dernier se caractérise par des niveaux variables de flexibilité et d'adaptabilité des sociétés, en particulier la présence du droit dit coutumier.

### ❖ La religion :

Les croyances en général et le rite islamique en particulier ont un impact significatif sur le développement comptable et financier. En effet, des différences fondamentales apparaissent clairement entre le système économique islamique et les autres systèmes économiques notamment en termes de structure, d'objectif et de méthode. La comptabilité dans les pays dominés par la religion musulmane tire ses règles et ses fondements des sources de la législation islamique, de même que la comptabilité d'inspiration islamique est influencée par la recherche du bien et la cohésion des membres de la communauté (El oumma), tandis que les normes occidentales sont basées sur l'unité économique et l'individualisme.

La loi islamique régleme les transactions au sein des sociétés islamiques. Certains des effets des valeurs islamiques sur la comptabilité peuvent être mis en évidence dans : Zakat, interdiction de l'usure,....., aussi les systèmes comptables doivent être mis à jour et développés selon les valeurs essentielles prônées par la religion musulmane.

Le plus grand exemple de l'impact des valeurs islamiques sur le système comptable est l'œuvre réalisée par l'Organisation AAOIFI.

### 3. Les alternatives pour réduire les différences comptables entre les pays.

Afin d'assurer l'obtention d'informations financières pertinentes, fiables et comparables au niveau international et réduire les effets négatifs résultant des différences comptables internationales, plusieurs solutions ont été principalement proposées, qui peuvent être résumées dans les points suivants :

3.a - Adoption des normes comptables locales ( adoption sans modification ou adoption après modification)

3.b - Harmonisation comptable régionale

3.c - Harmonisation comptable internationale

#### 3.a - Adoption des normes comptables locales :

Selon cette première solution, les entreprises étrangères sont tenues, soit d'établir des états financiers selon les règles applicables dans le pays d'implantation ( c'est l'adoption des normes locales sans modification) soit d'effectuer des rapprochements entre les résultats et les capitaux propres établis selon les normes du pays d'origine et ceux obtenus en appliquant le référentiel local ( c'est l'adoption après modification) (M'hedbi, Thèse doctorale).

#### ❖ Adoption des normes pure et simple :

Il s'agit d'une adoption explicite et simple des normes locales afin d'assurer la protection des investisseurs, car les autorités chargées de la surveillance des marchés financiers peuvent imposer aux entités locales désireuses d'obtenir les financements nécessaires à leurs activités de publier des états financiers conformément aux règles applicables aux sociétés nationales. Cette solution a par exemple été adoptée aux États-Unis par la bourse SEC qui oblige les sociétés étrangères à déclarer leurs comptes selon les normes américaines.

#### ❖ Adoption des normes après leur modification :

Il s'agit d'adopter les normes après avoir mené le processus de compatibilité. Dans ce cas, les entreprises étrangères doivent concilier les résultats et les fonds propres qui sont préparés sur la base des règles du pays (groupe) et ceux qui utilisent les normes applicables dans le pays d'activité (filiale).

Cet ajustement peut être effectué au travers des annexes qui publient des informations et des méthodes, notamment de calcul, faisant apparaître la transition entre les résultats et capitaux propres déterminés sur la base des principes comptables du pays d'origine et ceux obtenus selon les normes locales. L'utilisation de cette méthode conduit à présenter des résultats complètement différents au cours d'une même année ou d'une même période, ce qui peut affecter la fiabilité des informations financières divulguées.

# Les Différents Systèmes Comptables Internationaux et leurs apports à la Qualité de l'Information Financière

## 3.b - Harmonisation comptable régionale :

Afin de réduire les différences entre les pratiques comptables au niveau international et de rendre l'information financière compréhensible et comparable, plusieurs expérimentations liées à l'harmonisation comptable régionale ont été menées, notamment aux niveaux africain, européen et du Golfe.

La convergence entre les normes et pratiques locales, facilite ainsi la comparaison des données comptables produites par les entreprises de différents pays dans le premier but d'assurer une certaine conformité entre les pratiques comptables dans un espace bien défini. Avec l'harmonisation totale des règles grâce à l'application de normes identiques. De nombreuses expériences de coordination régionale se sont développées en Europe (Union Européenne), en Afrique (UEMOA) et dans les pays du Golfe (CCG).

## 3.c - Harmonisation comptable internationale :

cet événement était et reste l'une des principales préoccupations de nombreuses organisations internationales (ONU, Union européenne, OCDE.....) qui déploient des efforts énormes pour réduire les différences entre les normes comptables locales ou régionales et les normes comptables internationales .

Beaucoup de normes ont été publiées et sont mises à jour en permanence par l'IASB.

En effet, les systèmes Comptables de chaque pays contrôlent, à des degrés divers, les principes comptables et les informations qui doivent être divulguées dans les états financiers. Par contre les normes comptables internationales n'ont pas la force de la loi

Et ils ne peuvent pas contourner ces réglementations locales, car ce ne sont que des recommandations et des avis qui n'ont aucun pouvoir coercitif.

Depuis la dernière décennie du 20<sup>ème</sup> siècle, les pays du monde ont connu un flux d'échange important de biens, de services et de capitaux entre eux, et le monde a été témoin de la mondialisation des marchés de capitaux à travers les firmes multinationales, où leur nombre a augmenté grâce à l'intégration et à la présence dans plusieurs pays et aussi, en cotant leurs actions à la bourse de la Société Mère, ainsi qu'aux bourses des pays dans lesquels elles se trouvent, et en conséquence, elles obtiennent des financements et des crédits de différents pays qui connaissent des variations dans leurs systèmes financiers, économiques, comptables, fiscaux, douanier....., outre, l'augmentation et la diversification des utilisateurs de l'information comptable tel que : investisseurs, prêteurs, actionnaires, fournisseurs, clients....

De ce fait, deux modèles comptables se sont imposés, le modèle européen continental qui découle du besoin des banques et des impôts, et une régulation professionnelle où d'autorégulation régie par le secteur privé et encadrée par l'État. Et le modèle anglo-saxon qui découle des besoins des investisseurs en liens avec la bourse. Grâce à des expériences internationales, nous avons pu déterminer les raisons de leurs différences, car il

a été constaté qu'il existe un ensemble de facteurs environnementaux influents (économiques, juridiques, politiques, culturels,...), comme la multiplicité des méthodes et alternatives utilisées et les objectifs attendus par les normalisateurs. C'est au niveau de chaque pays que sont apparues des pratiques comptables différentes les uns des autres.

A titre d'exemple, rappelons l'expérience de la société allemande Daimler-Benz avec le marché boursier américain, quand la SEC a présenté un document dans lequel affiche les résultats de la société Daimler-Benz. Cette dernière a réalisé en 1993 selon les normes allemandes, un bénéfice de 615 millions de marks allemands, tandis que le résultat obtenu selon les règles américaines (US GAAP) est un déficit de 1839 millions de marks allemands.

L'apport le plus important est sans doute celui de l'International Accounting Standards Board (IASB), dont les normes, peu inspirées du système anglo-saxon, sont devenues des normes utilisées par de nombreuses entreprises dans le monde, même dans des pays non anglo-saxons, parce que les informations financières et comptables obtenues sont de grande qualité. En raison de la qualité des états financiers qui ont été préparés, l'application de ces normes est devenue une pratique pour les entreprises multinationales. C'est la raison pour laquelle ces normes servent de référence et de moyen de comparaison entre les pays.

En ce qui concerne l'organisation comptable en Algérie, caractérisée par le poids considérables des règles fiscales – modifiées pratiquement chaque semestre par le biais de lois de finance – les états financiers produits par le référentiel en vigueur, comportent une grande part d'incertitude, que la pratique de l'impôt différé ne peut prendre en charge, et ne répondent qu'accessoirement au besoins d'information des nombreux autres utilisateurs.

Aussi, un organe doit être mis en place, d'une part, réduire l'insécurité juridique et œuvrer à la stabilité du cadre réglementaire pour rassurer les investisseurs potentiels locaux et étrangers.

D'autre part, à adapter en permanence les normes internationales produites par l'IASB pour améliorer sans cesse la qualité du reporting financier afin de faciliter la tâche au gestionnaire et autres décideurs.

## 5. Bibliographie

1. Barbu, E. (2005). Harmonisation Comptable Internationale et environnement comptable : de l'influence à l'interaction . Cahier des Recherche – Laboratoire Orléanais de Gestion – N° 2005-07 , 15-45.
2. Haller, A., & Wallton, P. (1997). Différences nationales et harmonisation comptable – in Comptabilité Internationale. Paris: Vuilbert.
3. Lemarchand, Y., & Nikitin, M. (2009). Yannik Histoire des systèmes comptables – in Encyclopédie de comptabilité , contrôle de gestion et Audit . Paris: Economica.
4. M'hedbi, K. (Thèse doctorale). Analyse de l'effet de l'adoption des normes comptables internationales sur le développement et la performance des marchés financiers émergents. Tunisie: Université de Manouba.

## Les Différents Systèmes Comptables Internationaux et leurs apports à la Qualité de l'Information Financière

---

5. Nair, R., & Werner, G. (Jul,1980). The Impact of Disclosure and Measurement Practices on International Accounting Classifications . The Accounting Review - Vol. 55, No. 3 Published By American Accounting Association , 426-450.
6. Obert, R. (2003). Pratique des normes IAS/IFRS – Comparaison avec les Règles Française et les US GAAP . Paris: Dunod.
7. Raffounier, B. (2009). Comptabilité Internationale – in Encyclopédie de comptabilité , contrôle de gestion et Audit . Paris: Economica.
8. Raffounier, B. (1998). La diversité comptable internationale et ses conséquences: Une revue de la littérature . université de Genève , 01-46.
9. Richard, J. (2006). Système comptable français et Normes IFRS . Paris: Dunod.
10. Satler, S. B., Kang, T., Gotti, G., & Doupnik, S. (August 2013). Stephen Brian Salter ,The Role of Social Values, Accounting Values and Institutions in Determining Accounting Conservatism. Management International Review n° 53(4) , 607-633.